



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

charges

Question écrite n° 70672

Texte de la question

M. Christian Vanneste interroge Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur une éventuelle augmentation de la CSG et de la CRDS. La chambre syndicale de l'horlogerie et des microtechniques a demandé un gel de toute augmentation de la CSG et de la CRDS (8 %). Toute hausse supplémentaire donne, en effet, un avantage concurrentiel aux employeurs suisses pour attirer des salariés français qualifiés et formés dans les écoles françaises du fait du non assujettissement des travailleurs frontaliers à ces contributions. Il aimerait savoir ce qu'il en est de cette augmentation et ce que pense le Gouvernement de cette demande de la chambre syndicale de l'horlogerie.

Données clés

Auteur : [M. Christian Vanneste](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70672

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 février 2010, page 1266

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)